

SAINT PAL DE SENOUIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
07 avril 2017

**Budgets 2017**

Suite aux travaux de préparation de la Commission des Finances et à la présentation des documents budgétaires, sont approuvés à l'unanimité les Budgets 2017 : Commune, Ccas, Eau, Assainissement.

Tous les chiffres seront publiés dans le bulletin municipal et sont à la disposition des administrés au secrétariat de mairie.

**Taux communaux**

Suite aux directives exprimées par l'Agglomération du Puy en Velay et pour donner suite à sa demande ; Pour respecter le principe de stricte neutralité fiscale pour les contribuables, les communes et la communauté d'agglomération ;

Après présentation des propositions de la Commission Finances et délibération ;

Par 5 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions le Conseil Municipal fixe pour 2017 les taux d'imposition comme suit :

TH : 9.24% TFB : 9.82% TFNB : 77.04%

**Subventions communales**

Les diverses aides communales aux diverses associations locales, départementales ou nationales sont approuvées avec cette année deux nouvelles aides : Association des Parents et Amis des Ecoles de La Chaise Dieu (1 abstention) et l'Association Française des Sclérosés en Plaques( 2 abstentions).

**Agglomération**

Alain Fouillit et Claude Tisseur font le compte rendu des travaux et réunions de la Communauté d'Agglomération. Le fonctionnement du bureau et des Conseils Communautaires est détaillé. Les premières décisions sont présentées et commentées.

**Repas des Aînés**

Catherine Pierrot se charge de l'organisation du repas de fin d'année sachant que le traiteur habituel ne peut pas assurer la prestation. Plusieurs professionnels seront contactés.

**Balayage des voies**

L'opération a été effectuée par le Maire et Thibaut, un jeune de la Commune.

**Matériel pompiers de La Chaise Dieu**

Le Conseil Municipal réaffirme son opposition au départ vers d'autres centres du matériel nécessaire pour les accidents routiers. Des réunions sont organisées pour évoquer ce problème et pour présenter les nouvelles orientations du SDIS.

**Bibliothèque Municipale**

Virginie Cerqueira présente la nouvelle activité organisée : convention de prêt pour jeux vidéo.

**Bibliothèque**

Une activité jeux vidéo est à votre disposition à la bibliothèque municipale.

Contactez Virginie Cerqueira pour plus de renseignements.

**Eau potable**

Alain Fouillit expose les derniers travaux d'entretien sur le réseau notamment une fuite au village de Combres.

Le notaire chargé de la succession Chazelet (village de la Bastide) conteste le branchement d'eau potable et la facture 2016. Le Conseil Municipal maintient la facture et prend en compte qu'à aucun moment il n'a été demandé la dépose du compteur.

Matériel de voirie (8 voix pour, 1 abstention).

Le Conseil municipal lance l'acquisition d'un désherbeur thermique pour respecter l'interdiction des désherbants chimiques

De plus un souffleur professionnel à dos est acheté.

Feu d'artifice fête patronale

Le devis du feu d'artifice de la société Sodip est accepté pour la fête d'août 2017.

Couvent Clersanges

Il est approuvé le prêt de la mini pelle pour la confection d'un mur d'enceinte sur le terrain de l'ancien couvent de Clersanges. L'implantation de cette construction a été convenue lors d'une visite sur le terrain du Maire et de l'actuel propriétaire.

Tempête mars 2017

Suite au coup de vent de mars dernier deux sinistres sont à déplorer.

Périmètre de protection captage de la Bastide : le grillage et le pilier du portail ont reçu des arbres couchés par la tempête.

Bâche anti repousse sur le talus de l'ex bâtiment Wester au Bourg : le vent a arraché la bâche mal arrimée par l'entreprise. Des devis ont été réalisés. Les travaux de réparations sont approuvés. La municipalité est en contact avec la propriétaire des arbres et l'entreprise. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Brun Reigner qui a toujours donné satisfaction lors de ses interventions sur la commune.

Abri pouzzolane et matériel roulant

Le Conseil Municipal étudie un projet d'implantation d'un tunnel type agricole à l'entrée du village de Clersanges. L'acquisition d'un terrain appartenant au département ou à l'Etat est en cours de négociation. Les devis de fourniture et pose du tunnel (longueur 24.36 X largeur 9.50 X hauteur 4.80) sont étudiés. Une entreprise est retenue et l'installation aura lieu bientôt sous réserve de vente du terrain et obtention du permis de construire. Le matériel est conçu pour la neige. La bâche est garantie 10 ans. La moitié de l'installation servira au stockage de pouzzolane, l'autre moitié au matériel roulant. Il sera doublé intérieurement par des tôles sur 2 hauteurs. Le terrain de Clersanges a été choisi car au centre de la Commune, à proximité d'un village pour la vigilance et la plateforme est déjà réalisé d'où un cout moindre en terrassement. Par soucis d'économie la solution tunnel a été préférée par rapport à la solution bâtiment en dur.

Terrain Fournerie Le Bourg

L'acte de vente est passé devant le notaire pour le terrain mitoyen de l'ancien moulin du bourg. Cout de l'opération 1 euro le m<sup>2</sup>. le terrain de servira à la sécurisation de la RD22 et l'accès au nouveau parking.

SICTOM

Christophe Bard fait le compte rendu de la réunion du Sictom. Il précise le nouveau fonctionnement découlant de la prise de compétence ordures ménagères par l'Agglomération du Puy.

La Bastide

Alain Fouillit rapporte les échanges qu'il a eus avec une personne du village de La Bastide qui a évoqué l'entretien de la route d'accès et une présomption de tentative de cambriolage

### Entretien des voies

Le Maire a du faire intervenir l'entreprise Franck Rouveure pour débayer les voies communales encombrées par les arbres déracinés. Il est intervenu immédiatement et efficacement avec un grand professionnalisme. Le tracteur était celui du Maire et a été prêté gracieusement.

### Lignes téléphoniques

Un courrier de réclamation a été adressé à Orange pour signaler les graves problèmes sur les lignes téléphoniques qui sont dans un état déplorable : lignes à terre, poteaux tombés, poteaux déstabilisés. Le manque criant d'entretien posera certainement d'importants problèmes de sécurité et de liaison dans les plus brefs délais. La presse a relayé cette inquiétude.

### Cartes d'identité

Il est précisé le nouveau processus de demande de cartes d'identité. Notamment la Mairie de Craponne sur Arzon (la plus proche équipée) a organisé le service avec prise de rendez-vous. Cette nouvelle procédure est plus compliquée, plus longue et le service est plus éloigné.

### Département et déneigement

Les services départementaux ont bien pris note de la remarque du Conseil Municipal sur le déneigement tardif de la Route Départementale St Pal / Monlet.

### Tournée Boulanger

Après l'arrêt d'une tournée du boulanger dans certains villages, des contacts ont été pris par la Municipalité pour le remplacement de ce commerçant itinérant.

La boulangerie d'Allègre « Au bon pain », qui mérite vraiment bien son nom, reprend cette tournée et se rendra chaque jeudi matin, entre 8 heures et 10 heures, dans les villages de Serres, Valiop, Juillard, St Pal de Senouire, Le Breuil, Clersanges, Lamothe, Pissis, Montestudier, Combelles. Les autres villages disposent d'un autre commerçant. Il n'y aura donc ni doublon ni concurrence.

Réservez le meilleur accueil à ces sympathiques et jeunes boulangers.

### Le Breuil

Un enrochement a été réalisé pour soutenir un talus.

### 8 mai 1945

Le Conseil Municipal et l'Association des PGCATM invitent la population et les enfants de la commune à participer à la commémoration du 8 mai 1945 le dimanche 14 mai 2017 à 10 heures 15 place de la Mairie après la célébration religieuse. Sont invités les conseillers départementaux, la gendarmerie et les pompiers. A la suite de la cérémonie la municipalité offrira le verre de l'amitié.